

**VILLE DE GRIGNY
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**Extrait du registre des délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale
Séance du 11 mai 2023**

Date de convocation
04/05/23

Président: M. Xavier ODO

Responsable du CCAS : Mme Sophie BORDAT

Secrétaire : Maud BENENATI, Responsable Ambition Humaine et Solidaire.

Nombre de membres :

- ▶ en exercice: 13
- ▶ présents : 10
- ▶ suffrages exprimés :9

Présents :
Mme Isabelle GAUTELIER - M. Guillaume MOULIN - Mme Marie Claude MASSON - Mme Pia BOIZET - Mme Danielle MECHIN - Mme Martine NAZARET - Mme Dominique GERBES - Mme Marie Françoise BLONDEEL - M. Michel ANDRE - Mme Sandra YOUSSEF

Procurations:
M. Xavier ODO à Mme Isabelle GAUTELIER

Excusé(e)s :
Mme Irène DARRE - Mme Najoua AYACHE

OBJET : Subventions aux associations

Dans le cadre du vote du budget primitif 2023 du CCAS, il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution des subventions qui seront versées aux associations sociales, solidaires, et éducatives au titre de l'année 2023

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

APPROUVE l'attribution des subventions qui seront versées aux associations sociales, solidaires, et éducatives au titre de l'année 2023 pour les montants suivants :

| Associations sociales et solidaires | Montant 2023 attribué |
|--|------------------------------|
| ADMR Commune de Millery | 1 250,00 € |

| | |
|------------------------|------------|
| HESTIA Aide et soins | 1 250,00 € |
| Amicale du don du sang | 1 070,00 € |
| FNATH | 300,00 € |
| Restos du Coeur | 1000,00 € |
| Verticale | 700,00 € |
| Vie Libre | 400,00 € |

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 9 voix pour.
2 sans participation

Xavier ODO,
Maire,
Président du CCAS.